

# Ritundu : une équipe pour protéger et valoriser

Ce lundi au pont de Lamaghjolu, dans la vallée de la Restonica au-dessus de Corte, se tenait une conférence sur la mise en place d'équipes par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) et la mairie de Corte, pour la gestion de la réserve naturelle de Corte du Monte Ritundu. À cette occasion étaient attendus François Sargentini, président de l'OFC, ainsi que les maires ou représentants des communes concernées.

La réserve du massif du Monte Ritundu est la première réserve naturelle de Corse, créée par l'Assemblée de Corse sur proposition du conseil exécutif. Elle est entièrement assumée par la Collectivité de Corse. À cet effet, le président du conseil exécutif a nommé l'OEC gestionnaire, après avis favorable du comité consultatif de la réserve.

Depuis les années 1970, la Corse disposait de six réserves : Scandola, l'étang de Biguglia, les îles du Cap Corse, les bouches de Bonifacio, les îles Cerbicala, e Tre Padule de Suarone. Et depuis le 22 septembre 2017, l'île bénéficie d'une septième réserve naturelle, la première en milieu montagneux : le massif du Monte Ritundu, qui s'étale sur les communes de Corte et Venaco et comprend les hautes vallées de la Restonica et du Verghellu, soit un espace de 3 135 hectares. C'est l'un des plus vastes massifs de Corse. On

retrouve la majorité des lacs de montagne et une grande partie de la faune et de la flore remarquables liées aux écosystèmes de montagne. De ce fait, il était nécessaire de mettre en place l'outil réglementaire le plus fort en matière de protection de la biodiversité : la création de la réserve naturelle.

« On sait très bien que sur la haute vallée de la Restonica comme sur certaines zones littorales, comme Scandola ou les Lavazzi, on a eu des problématiques liées à la surfréquentation. L'outil réserve naturelle permet de protéger et de garantir sur du long terme que la biodiversité et l'ensemble de ces paysages, de ces milieux, soient protégés », explique Jean-Michel Cailloil, chef de service des espaces naturels protégés.

La rencontre de lundi avait pour but d'annoncer, par le président de l'OEC, la mise en place de l'équipe de gestion de la réserve. Cette équipe est intégrée dans le pôle espaces protégés terrestres, une nouvelle composante du service espaces protégés de l'OEC. Le groupe de gestion nouvellement créé se compose de cinq personnes employées à plein temps : un responsable de la réserve, deux gardes techniques et deux gardes d'espaces naturels fraîchement recrutés et en attente de formation. Les autres employés ont été « puisés »

dans d'autres services de l'OEC. Un renfort de quatre saisonniers a été détaché pour les assister.

## L'importance de la synergie

Cette équipe a pour mission de faire respecter la réglementation sur le site, d'assurer les suivis scientifiques, de veiller à la préservation de la faune, de la flore et des habitats remarquables de la montagne, ainsi que d'assurer l'information et la sensibilisation du public. L'objectif de cette réserve naturelle est de valoriser et gérer au mieux, de façon à éviter les piétinements dans les zones sensibles. Il s'agit de sensibiliser et non d'interdire l'accès.

L'OEC sera assisté par différentes structures comme la garde territoriale, ou l'Office national de la chasse et de la faune sauvage afin de protéger les espaces les plus emblématiques, mission jugée comme étant la priorité.

La mise en place de cette équipe s'intègre dans la mise au point d'un plan plus vaste de gestion de la réserve, demandé à l'Office de l'environnement sur une période de trois ans suite à sa nomination en tant que gestionnaire de cet espace.

En outre, la gestion du massif du Monte Ritundu se fait en parallèle de celle de la mairie de Corte, qui s'occupe du massif de



Des agents seront présents dans la réserve pour informer et sensibiliser le public.

PHOTOS JOSÉ MARTINETTI

la haute Restonica. Au cours du mois de septembre, un comité de pilotage de l'Opération grand site devrait se tenir entre la mairie de Corte, l'OEC et leurs partenaires.

« On pilote, explique le maire de Corte, Xavier Poli, on assure la coordination de l'opération dans la Restonica qui a un cadre juridique propre et des moyens propres, avec un certain nombre d'opérations au travers de fiches

actions. Dès la création de la réserve des lacs, nous avons insisté sur le fait qu'il fallait bien évidemment un point de vue partagé sur la protection et la valorisation, et l'exploitation raisonnée de la vallée au travers de ces deux structures. C'est donc ce que l'on s'est attaché à faire avec l'OEC. Tout cela est en train d'être concrétisé puisqu'il y a deux équipes qui

gèrent des endroits différents, mais dans le même objectif. Courant septembre, je réunirai le comité de pilotage de l'Opération grand site. Nous aurons bien évidemment en préparation de cette réunion des discussions avec les gestionnaires de la réserve naturelle des lacs, puisqu'il est très important qu'il y ait une synergie et une concordance de vue sur la manière dont nous allons gérer ce site. »

JEAN-PAUL MILLELIRI